

MARCHÉ PUBLIC DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

PROGRAMME

Maitrise d'œuvre pour des travaux de création d'un terrain de tennis couvert à Bréval

Pouvoir adjudicateur exerçant la maîtrise d'ouvrage

Communauté de Communes des Portes de l'Ile de France



Représentant du pouvoir Adjudicateur

Monsieur le Président de la Communauté de Communes des Portes de l'Ile de France

CHAPITRE 1 - DEFINITION DES TRAVAUX DE L'ENTREPRISE – REGLEMENTATIONS

1.1- Définition de l'opération

Opération :

La présente consultation concerne une mission de maîtrise d'œuvre pour la création d'un terrain de tennis couvert.

Dans le cadre de l'aménagement de son territoire, de l'amélioration des conditions d'accueil des personnes et de son partenariat avec les associations sportives, la Communauté de Communes des Portes de l'Ile de France souhaite engager la construction d'un terrain de tennis couvert en résine synthétique homologués FFT, sur la commune de Bréval.

L'équipement comprendra notamment un vestiaire avec douches accessibles PMR et deux sanitaires. Il sera également pourvu d'un local de rangement et d'un local technique.

Situation : Sur la Départementale 11 à l'entrée de Bréval – 78980 (parcelle 000 J 73 – qui sera divisée). Le terrain de tennis couvert sera construit à côté de celui déjà existant et devra en reprendre les caractéristiques (forme, matériaux, couleur) afin que le nouvel équipement s'intègre parfaitement dans l'environnement.

Maitrise d'Ouvrage :

Communauté de communes « Les Portes de l'Ile de France »
Le Clos Prieur – Rue Solange BOUTEL - 78 840 FRENEUSE
01 30 93 16 72
e.cros@ccpif.fr

Représentée par Monsieur Alain PEZZALI, Président de la CC « Portes Ile de France »

1.2 - Description des travaux

Les travaux envisagés sont les suivants :

- le terrassement
- la construction du court de tennis couvert en synthétique
- l'éclairage du court
- la construction d'un vestiaire séparé avec douches accessibles PMR et deux sanitaires.
- la construction d'un local de rangement, d'un local technique.

L'enveloppe prévisionnelle affectée aux travaux est de : **455 000 € HT**

Délais prévisionnels d'exécution :

- Mission de maitrise d'œuvre : 12 mois (Hors année de parfait achèvement)
- Démarrage : 1^{er} semestre 2021

La prestation de maîtrise d'œuvre comprend les éléments de mission suivants :

Désignation des éléments de mission	
Avant-projet	AVP/APS
Avant-projet définitif	APD
Etudes d'esquisse	ESQ
Études de projet	PRO

Assistance pour la passation des contrats de travaux	ACT
Visa des études d'exécution	VISA
Direction exécution des contrats de travaux	DET
Assistance lors des opérations de réception, pendant la période de parfait	AOR
Achèvement	
OPTION : OPC dont le prix est renseigné par le candidat	OPC

1.3 - Plan du tennis couvert existant :

